

Côté assurance auto pour les jeunes, AXA s'y connaît en bons plans !

Pour continuer à préserver votre budget après l'obtention de votre permis, AXA a tout prévu avec le **Kit 1^{re} assurance auto⁽¹⁾**.

Un bon tarif dès le départ !

- Chez AXA, vous avez 0% de surprime si vous êtes jeune conductrice, enfant d'assuré auto chez AXA, ou si vous avez obtenu votre permis de conduire dans le cadre de la conduite accompagnée !

Une assurance auto qui vous accompagne.

■ Un dispositif de prévention pour vous aider :

Un stage de conduite organisé par AXA Prévention⁽²⁾ pour acquérir les bons comportements.

Le joker⁽³⁾, si vous avez moins de 25 ans, pour rentrer en taxi quand vous êtes dans l'incapacité de conduire.

Le " petit livre sympa pour rouler en toute sécurité ".

AXA propose aussi des solutions de financement pour vos projets !⁽⁴⁾

- (1) Offre soumise à conditions. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'assureur ; conditions de souscription correspondant aux femmes, aux hommes de plus de 20 ans et aux hommes de moins de 20 ans s'ils sont enfants d'assurés AXA, ont suivi la conduite accompagnée, ou sont étudiants ou en couple.
- (2) Dans la limite des places disponibles sur chaque site. Renseignements sur les disponibilités dans votre région auprès de votre interlocuteur AXA.
- (3) Selon clauses et conditions du contrat.
- (4) Après acceptation par AXA Banque Financement.

Vous souhaitez vivre pleinement votre vie, faire des projets et préparer l'avenir en toute confiance. Notre métier est de vous proposer les solutions qui vous protègent, vous, votre famille, vos biens, votre patrimoine.

Chez AXA, c'est cela que nous appelons la « Protection Financière ».

**ASSURANCE DES BIENS
SANTÉ & PRÉVOYANCE
ÉPARGNE, RETRAITE & PLACEMENTS
BANQUE & CRÉDITS
ASSURANCE LOISIRS & SERVICES
PROTECTION JURIDIQUE**

Pour plus d'informations
www.axabanque.fr
www.permisauneuroparjour.fr

Allô service public :
39.39 (0,12 €/min) du lundi au vendredi
de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14 h.

"Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent." (art.L 321-2 du code de la consommation). Offre disponible auprès des interlocuteurs AXA dûment habilités.



AXA France IARD : S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Paris - AXA Assurances IARD Mutuelle : Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309

- Sièges sociaux : 26, rue Drouot, 75009 Paris -
Entreprises régies par le code des assurances
- AXA Assistance France : S.A. au capital de 26 840 000 € - Siren 311 338 339 R.C.S. Nanterre
- Siège social : 12 bis, boulevard des Frères Voisin
- 92130 Issy-Les-Moulineaux - AXA Banque Financement : S.A. au capital de 27 450 000 €
348 211 244 RCS Nanterre - AXA Banque : S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 43 680 272 € - 542 016 993 RCS Nanterre - Sièges sociaux : 137, rue Victor Hugo, 92300 Levallois-Perret.

Ref : 141788 02 2007 - AG - Crédit photo : Getty Images/Julia Kee /Marc Bandy/Honda

**LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR**

ETABLISSEMENT PARTENAIRE
DE LA SECURITE ROUTIERE

**Permis à 1€
par jour**

AXA vous donne les clés !



Un bon plan pour prendre le volant !



AXA souhaite vous faire profiter du permis à **1 €**⁽¹⁾ par jour en 4^e vitesse ! Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui, il n'y a pas mieux pour décrocher son permis **auto** ou **moto** sans se ruiner !

- Vous avez entre 16 et 25 ans révolus ?
- Vous n'avez pas envie de casser votre tirelire ni de patienter des mois avant de passer votre permis ?



Le permis à 1 € par jour est fait pour vous !

N'attendez plus pour apprendre !

Un prêt personnel au TEG annuel fixe de 0 % hors assurance facultative



Nous mettons à votre disposition la somme nécessaire à votre formation, sous réserve d'acceptation de votre dossier par AXA Banque Financement⁽²⁾.

Vous remboursez par mensualités de 30 € et c'est l'Etat qui prend en charge les intérêts.

Le coût total du crédit hors assurance facultative est de **0 €** !

Côté avantages, prenez la voie rapide :

- Grâce au Permis à 1 € par jour vous n'avez pas à avancer le coût de la formation à l'école de conduite.
- L'Etat prend en charge les intérêts.
- Vous ne réglez aucuns frais de dossier.

(1) Le dispositif « permis à un euro par jour » est une opération qui a été mise en place par l'Etat.

(2) Pour une première inscription à une formation à un permis de conduire qu'il soit de la catégorie B ou de la catégorie A (motocyclette de plus de 125 cm³), et sous réserve que vous n'ayez jamais bénéficié d'un prêt « permis à un euro par jour ».

Pour votre permis, la route est dégagée !

Quelles sont les étapes à suivre pour profiter du permis à **1 €** par jour ? C'est simple :

1/ Choix d'une école de conduite

Vous choisissez une école de conduite partenaire de l'opération (la liste est disponible sur www.permisauneuroparjour.fr).

2/ Devis de formation

Après avoir évalué le nombre d'heures a priori nécessaires, demandez à l'enseignant de l'auto-école de vous établir un devis détaillé pour la formation au permis de conduire.

3/ Signature du contrat

Vous signez votre contrat de formation avec l'école de conduite.

4/ Dossier de demande de prêt

Rendez-vous chez votre Agent Général AXA afin de monter ensemble le dossier de demande de prêt.

5/ Prêt accordé !

Une fois le prêt accordé, vous venez retirer le chèque auprès de votre Agent Général AXA (chèque libellé à l'ordre de votre école de conduite).

Démarrez... c'est sans surprise !

- Le montant du prêt, basé sur le coût de la formation, est fixé dès le départ entre vous et AXA Banque Financement et ne peut pas être modifié.
- Trois montants de financement sont proposés : 800, 1000 ou 1200 €.
- Le montant du financement est versé à l'issue du délai habituel de rétractation de 7 jours.

Côté remboursements, des mensualités légères.



Le montant des remboursements se fait sur la base de 30 € par mois.

Trois montants de financement possibles :

Montant Emprunté	Remboursement mensuel*
800 €	26 mensualités de 30 € + 1 mensualité de 20 €
1000 €	33 mensualités de 30 € + 1 mensualité de 10 €
1200 €	40 mensualités de 30 €

* Mensualités hors assurance facultative.

Si vous bénéficiez d'une aide financière publique ou si vous disposez d'un apport personnel, une formule de 600 € peut vous être proposée (soit 20 mensualités de 30 €).

■ Quel montant puis-je emprunter ?

Le montant de financement retenu doit être inférieur ou égal au coût de la formation au permis de conduire figurant dans le contrat de formation établi par votre école de conduite. Par exemple si le montant indiqué sur le contrat de formation est de 950 €, alors le montant finançable est de 800 €.

■ Est-ce que je peux rembourser par anticipation ?

Oui bien sûr, et cela à tout moment et sans aucuns frais.